

Formulaire Petit Colporteur parution Aux alentours 2017

Pour paraître dans le Petit Colporteur,

merci de lire les conditions de parution au dos du formulaire

Titre de l'animation	Seules les annonces inscrites lisiblement sur le formulaire Word seront prises en compte. Les affiches, tracts, papiers manuscrits, etc. ne sont pas valables.
Photo format portrait uniquement	Joindre obligatoirement une photo numérique au formulaire (pour parution dans le Petit Colporteur, sur les sites Internet de l'Agence de développement touristique et celui de la Région) Attention, la photo doit être libre de reproduction - Les photos papier ne sont pas acceptées Taille de la photo : au minimum 1200 pixels sur le grand côté
Description de l'animation 180 caractères espaces comprises	L'office de tourisme se réserve le droit de réduire votre texte s'il est trop long.
Date Ex : mercredi 16 mars Du samedi 2 au lundi 4	
Ville ou village où se passera l'animation*	
Infos pratiques : 100 caractères espaces comprises	
Lieu où se passera l'animation (salle des fêtes, théâtre, etc.) :	
Horaires :	
Tarif (Préciser : tarif réduit, gratuit, entrée libre, participation aux frais...) :	
Renseignements (Numéro de ☎ et/ou e-mail) :	
Organisation* :	
(*champ obligatoire - ne paraîtra pas dans l'annonce)	
<p>Merci d'envoyer par courrier ou par e-mail ou de déposer ce formulaire avant le 8 du mois précédent. Ex : une animation ayant lieu le 14 avril, envoyer votre annonce avant le 8 mars, à :</p> <p>Office de tourisme intercommunal Pays de Forcalquier-Montagne de Lure 13, place du Bourguet – BP 15 04301 FORCALQUIER cedex – Tél. 04 92 75 41 44</p> <p style="text-align: center;">petitcolporteur@forcalquier.com</p>	

Conditions de parution dans *le Petit Colporteur* rubrique « Aux alentours »

Pour paraître dans le *Petit Colporteur*, il faut soit être adhérent, soit acheter la parution à l'unité si vous ne souhaitez pas adhérer. Nous consulter pour connaître les tarifs d'adhésion et de parution à l'unité (40 € pour 2017)

Afin de répondre à l'objectif premier du *Petit Colporteur* qui est d'annoncer des animations ou manifestations ayant lieu le mois en cours, nous sommes obligés de définir un certain nombre de règles :

La rubrique « Aux alentours » concerne les manifestations proposées en dehors du territoire de la communauté de communes Pays de Forcalquier-Montagne de Lure, mais situées sur le territoire de compétence touristique de l'office de tourisme :

Banon, Céreste, Dauphin, L'Hospitalet, Mane, Montjustin, Montsalier, Oppedette, Redortiers Le Contadour, Reillanne, Revest-des-Brousses, Revest-du-Bion, La Rochegiron, Saint-Maime, Saint-Martin-les-Eaux, Saumane, Simiane-la-Rotonde, Vachères, Villemus, Villeneuve et Volx.

Calibrage des textes : merci de respecter le nombre de 180 caractères espaces comprises. L'office de tourisme réduira votre texte s'il est trop long.

Photo : vous devez vous assurer que la photographie que vous joignez pour la parution est libre de reproduction.

Des délais de saisie et d'impression nous obligent à vous demander à ce que le dépôt de votre annonce se fasse impérativement avant le 8 inclus du mois précédent votre animation.

☞ Si vous souhaitez annoncer une animation un mois, deux mois ou plus, à l'avance, nous vous proposons des encarts publicitaires payants, nous consulter.

☞ Vous avez la possibilité d'annoncer une animation sous la forme d'un encart d'une ou deux pages, nous consulter (encart payant).

Enfin, les animations reprises dans *le Petit Colporteur* sont données à titre indicatif, sous la responsabilité de leur auteur, et ne sauraient entraîner la responsabilité de l'office de tourisme.

Ces conditions de parution valent acceptation de votre part.